

AFFICHAGE DU LOGO

Lorsque d'autres partenaires financiers interviennent le logo du Département doit être placé après ceux de l'Etat et de la Région et avant ceux des villes.

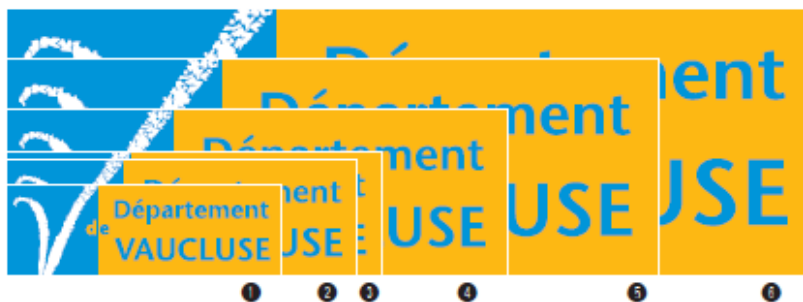
Image du logo à copier et à adapter :



Taille du logo

Le logotype doit être proportionnel à la taille du document pour garantir sa lisibilité.

- ① dimensions minimales (carte de visite, carte de correspondance, enveloppe...)
Largeur minimale 33 mm
Hauteur minimale 11 mm
- ② format 100x210 mm
Largeur minimale 42 mm
Hauteur minimale 14 mm
- ③ format 150x210 mm
Largeur minimale 45 mm
Hauteur minimale 15 mm
- ④ format A4 (210x297 mm)
Largeur minimale 60 mm
Hauteur minimale 20 mm
- ⑤ format A3 (297x210 mm)
Largeur minimale 78 mm
Hauteur minimale 26 mm
- ⑥ format A2 (420x600 mm) ou équivalent
Largeur minimale 96 mm
Hauteur minimale 32 mm
- format A1 (600x800 mm) ou équivalent
Largeur minimale 123 mm
Hauteur minimale 41 mm
- format A0 (800x1200 mm) ou équivalent
Largeur minimale 148 mm
Hauteur minimale 50 mm



Couleurs du logo

• références quadrichromie



• références en 2 couleurs au trait (tons directs)



• références en 1 couleur (niveau de gris)



• références en 1 couleur au trait (tons directs, noir ou négatif)

